

Charte de l'Initiative Gouvernance Climatique (CGI - Climate Governance Initiative)

I. Contexte

La nécessité de faire face à l'urgence climatique implique que les gouvernements et entreprises accélèrent la transition vers un nouveau modèle économique conforme aux recommandations de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'un scénario à 1,5° degré.

Le changement climatique construit une nouvelle réalité avec des risques et des opportunités pour les entreprises. Les investisseurs, régulateurs et autres parties poussent désormais les entreprises à prendre des responsabilités en adoptant une approche intégrée et stratégique pour faire face à l'urgence climatique.

De nombreux conseils d'administration rencontrent des difficultés à cerner les risques et les opportunités et à intégrer une stratégie de transition viable dans leurs modèles de business. Les conseils d'administration jouent un rôle essentiel en assurant la gestion à long terme des entreprises qu'ils supervisent.

Principes de gouvernance climatique & communauté

Le Forum Economique Mondial (le "Forum") a élaboré un ensemble de principes de gouvernance climatique (les "Principes CGI") pour les conseils d'administration, afin de permettre aux administrateurs non exécutifs¹ d'acquérir une sensibilisation et des compétences en matière de climat, d'intégrer les considérations climatiques dans les prises de décision du conseil d'administration, et de comprendre et d'agir sur les risques et les opportunités que crée l'urgence climatique pour la résilience et le succès commercial de leurs entreprises, tout en tenant compte de toutes les parties prenantes.

La Charte illustre la vision et les objectifs de l'Initiative Gouvernance Climatique (CGI).

La Communauté CGI est composée d'administrateurs et d'experts, organisée en associations nationales ("Chapitres CGI"), dont l'objectif est de promouvoir l'adoption des Principes CGI du Forum en mobilisant, éduquant et équipant leurs membres administrateurs de compétences et connaissances nécessaires pour aborder le changement climatique au niveau du conseil d'administration.

¹ Dans ce document, le terme "administrateur non exécutif" doit être compris comme désignant toute personne qui siège au conseil d'administration et qui assume la responsabilité légale de la surveillance et du succès à long terme de la société. Ce terme est donc destiné à inclure toutes les personnes qui siègent en tant que membres de conseils d'administration et peuvent être appelés dans leurs juridictions respectives "membres du conseil de surveillance", "administrateurs externes", "administrateurs indépendants", "administrateurs de sociétés" ou "membres du conseil". Les administrateurs exécutifs sont les bienvenus dans les activités de la CGI.

II. Vision et objectifs

Le rôle que jouent les conseils d'administration dans la gestion à long terme des entreprises qu'ils supervisent est un élément essentiel pour garantir que les entreprises sont bien positionnées pour faire face aux défis posés par l'urgence climatique. Pour respecter leurs obligations fiduciaires au service de leurs organisations, les conseils d'administration doivent être pleinement conscients des implications du changement climatique, disposer des compétences, des outils, des processus et des informations nécessaires pour agir, et s'engager à diriger leurs entreprises à travers les défis que le changement climatique implique pour l'intégrer dans la planification stratégique de leurs entreprises.

La mission principale des chapitres de la CGI est de promouvoir la mise en œuvre des principes de la CGI, en mobilisant les administrateurs qui sont basés localement ou qui siègent au conseil d'administration d'entreprises locales et en leur offrant des opportunités d'engagement visant à améliorer leurs compétences dans ce domaine.

La Communauté CGI espère atteindre une masse critique dans chacun des pays où elle est présente. Les chapitres CGI et les autres membres de la Communauté CGI s'engagent à travailler ensemble dans leurs pays respectifs ainsi qu'au-delà des frontières pour partager leurs connaissances et promouvoir l'adoption des Principes CGI au niveau local et mondial.

Bien que les administrateurs ne représentent pas individuellement la voix de leur conseil d'administration, leur adhésion à la CGI implique un engagement de leur part à défendre au sein de leur conseil d'administration l'adoption de stratégies alignées sur les meilleures recommandations disponibles de la communauté scientifique, afin de parvenir à des émissions nettes zéro de carbone d'ici 2050 ou plus tôt, en accord avec une augmentation de la température moyenne mondiale de 1,5°C maximum par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour soutenir les administrateurs dans leurs efforts de mise en œuvre des Principes CGI par leurs conseils d'administration respectifs, les Chapitres CGI, en collaboration avec les autres membres de la Communauté CGI s'engagent à faire en sorte que les administrateurs aient les outils pour apporter :

- La sensibilisation, les compétences et l'appropriation nécessaires au niveau du conseil d'administration pour une réponse stratégique efficace au défi climatique auquel est confronté le succès commercial à long terme de leurs entreprises.
- Une compréhension des standards obligatoires et volontaires à propos l'identification, la gestion et la réduction des risques climatiques ; la définition de paramètres et d'objectifs appropriés à court, moyen et long terme ; et l'information financière, y compris les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Reporting (TCFD).
- Une compréhension de la manière dont les facteurs climatiques influencent les décisions d'investissement, en cohérence avec la mise en œuvre de la stratégie de transition climatique de leur entreprise à court, moyen et long terme.
- Une compréhension de la manière dont la politique de rémunération des dirigeants intègre des indicateurs clés de performance liés au climat qui sont alignés sur les étapes intermédiaires de la mise en œuvre de la stratégie de transition climatique de leurs entreprises.
- L'alignement du positionnement de leurs entreprises en matière de politique publique, de manière à assurer la cohérence avec leur stratégie de transition climatique à long terme.
- La capacité à apporter une perspective informée, indépendante et externe dans la salle du conseil pour aider à informer et enrichir le débat et compléter l'expertise interne de la direction.
- Pour soutenir la réalisation de ces objectifs, le Forum et la Communauté CGI, composée des chapitres CGI, d'experts en la matière et d'administrateurs individuels, échangeront les

meilleures pratiques et connaissances, et se soutiendront mutuellement dans la lutte contre le changement climatique au niveau du conseil d'administration.

III. Rôles et responsabilités

Chaque Chapitre CGI va :

- Avoir la mission de promouvoir la mise en œuvre des Principes CGI.
- Organiser des activités pour les administrateurs visant à mettre en œuvre les Principes CGI dans leurs pays respectifs.
- S'engager à travailler en collaboration avec d'autres membres de la communauté CGI qui sont également engagés à défendre la vision et les objectifs de la CGI.
- Soutenir la sensibilisation, le partage des meilleures pratiques et la mise en œuvre de la bonne gouvernance climatique au sein des conseils d'administration d'entreprises de différents secteurs dans leur pays ou région.
- Mettre à jour son propre site web détaillant sa mission, ses représentants légaux et son programme d'activités, sur lequel la Charte sera affichée.
- Se composer d'administrateurs qui soutiennent et défendent l'adoption des Principes CGI au sein des conseils d'administration des entreprises dont ils font partie.
- Être accueilli par, ou être associé à, une organisation ou une institution pertinente, e.g. une université, un institut national d'administrateurs ou toute autre entité à but non lucratif pertinente.
- Développer un programme d'études adapté aux réglementations, aux pratiques, aux circonstances et au langage nécessaires à l'adoption des Principes CGI dans leur pays ou leur région.
- Gérer et grandir la base de membres du chapitre local et s'efforcer de développer et de renforcer les compétences de ses membres par le biais d'activités telles que des formations en présentiel et/ou en ligne et des webinaires.
- Gérer et développer les relations locales avec les parties prenantes externes afin de renforcer l'écosystème des parties prenantes avec lesquelles leurs membres peuvent s'engager.
- Prêter assistance aux autres chapitres de la CGI, en partageant du matériel, en mettant des événements à la disposition des membres des autres chapitres de la CGI, en faisant des présentations pertinentes et en faisant la promotion des événements de chacun.

Membres individuels

- Les administrateurs engagés auprès de la CGI s'engagent, dans la mesure du possible, à traiter l'urgence climatique au sein des conseils d'administration des entreprises dans lesquelles ils siègent et à soutenir les autres administrateurs à faire de même.
- Les experts en la matière s'engagent à soutenir la CGI avec leurs connaissances et leur capacité de mobilisation d'autres leaders, ainsi qu'à participer régulièrement aux activités organisées par la CGI.